

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 2 (1924)

Artikel: Une famille de fondeurs de canons a Genève au XVIIIe siècle : les Maritz
Autor: Deonna, Henry
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727484>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



UNE FAMILLE DE FONDEURS DE CANONS A GENÈVE AU XVIII^e SIÈCLE : LES MARITZ

Henry DEONNA ¹.

Le nom de la famille Maritz était primitivement *Maurice* ou *Mauritz*; c'est ainsi que signe le premier individu connu, Jean, originaire du Valais, reçu bourgeois de Berthoud, dans le canton de Berne, où il s'était réfugié pour cause de religion en 1533.

De ses deux fils, Conrad et Jean, le premier continua seul la descendance. Il eut trois fils: de l'aîné, Jean, descendent les Maritz existant actuellement à Berthoud et à Aarau; le deuxième, nommé Conrad comme son père, fut l'auteur de la branche de Genève, plus tard transplantée en Hollande (c'est un représentant de cette dernière qui aurait, en 1839, fondé la ville de Pietermaritzburg: je n'ai pu, faute de documents, préciser ce point); le troisième, Gaspar, eut une descendance fixée à Küstrin (Prusse).

Armes: ainsi qu'elles figurent au Rittersaal de Berthoud: « d'azur à la croix d'argent ». Elles furent transformées, en faveur de Jean Maritz, lors de son anoblissement en 1758, en : « de sable à la croix d'argent, cantonnée de quatre canons d'or ». Ses petits neveux portèrent: « de sable à la croix d'argent. »

Jean MARITZ, l'aîné

(né à Berthoud en 1680, mort à Genève le 18 décembre 1743).

C'est dans l'atelier de son père, le fondeur Conrad Maritz, que Jean fut initié à ce métier où, grâce à ses qualités, il ne tarda pas à se distinguer. De bonne heure, il fut en relations avec deux habiles fondeurs: Daniel Wyss, et le beau-frère et associé de celui-ci, Samuel Leu, chez lesquels il entra en automne 1721: c'est à cette époque qu'il s'était décidé à quitter Berthoud, pour se fixer à Berne.

Le Gouvernement bernois avait confié à Wyss et à Leu la réorganisation de son artillerie. Une fois cette œuvre terminée, ils offrirent en 1717 leurs services à la Seigneurie de Genève, en vue de la refonte qu'elle projetait des canons de la République.

¹ Communication Soc. Histoire, *Bull. Soc. Hist. et Arch.*, III, 1908, p. 67.

Après de nombreux pourparlers de part et d'autre, leur offre fut agréée et suivie d'une convention pour la refonte de 32 pièces, le 8 mai 1720. La mort de Daniel Wyss, survenue à Genève, en automne 1721, en empêcha l'exécution.

La Chambre d'Artillerie pria alors Leu, resté à Berne, de se rendre à Genève avec sa machine et ses ouvriers; il arriva en mai 1722 et fut chargé, avant d'entreprendre une nouvelle fonte, de forer les quatre pièces déjà fondues par Wyss.

Le 15 décembre de la même année, il mourait; le traité passé avec lui fut considéré comme résilié.

Des quatre pièces de Wyss, il en existe encore une à Genève, placée sous l'ancien Arsenal, entre deux autres du fondeur Munich; elle est en bronze, ornée des armes de la République et porte le millésime 1721 avec la mention « Daniel Wyss fecit »; les anses représentent des sphinx, le bouton de la culasse une tête de singe; son poids est de 1800 livres.

Après ces divers mécomptes, la Chambre d'Artillerie s'adressa à Jean Maritz, le principal collaborateur de Leu, « sans lequel, disent les Registres, on ne peut absolument rien faire ». Il accepta l'offre et, le 8 février 1723, il signa avec son associé, le fondeur Georges Munich, de Dresde, ancien collaborateur de Leu, un contrat reproduisant les mêmes stipulations que celles de leurs prédécesseurs. Mais Maritz refusa de s'engager solidairement avec Munich, et comme les garanties qu'il présentait paraissaient suffisantes, il fut dispensé de cette formalité: « Le dit Maritz ayant ici sa machine, qui peut répondre, en cas que son ouvrage ne réussit pas ». Il fallait activer le travail si longtemps retardé; dans ce but, la Seigneurie acquit les machines et l'atelier de Leu, et la fonte put commencer.

L'épreuve des quatre pièces eut lieu en mai 1723; à cette date, les Registres de la Chambre d'Artillerie constatent: « que les pièces que Maritz a sorties de sa machine ont été trouvées bonnes ». Le même travail continua durant les années 1723 et 1724.

De nouvelles commandes furent-elles faites à Maritz, de 1725 à 1738 ? C'est probable, mais les Registres de la Chambre d'Artillerie faisant défaut pour cette période, il est impossible de répondre à la question.

Quels furent les motifs qui attirèrent l'attention des Conseils sur Maritz ? Il devait cette faveur à une invention grâce à laquelle il avait fait faire des progrès considérables dans l'art de la fonte des canons. Elevé au milieu des fondeurs qui travaillaient tous au perfectionnement des pièces d'artillerie, témoin des efforts que faisaient dans ce but Emery, Ballard, les frères Keller et quelques autres mécaniciens ou habiles fondeurs, il tourna ses vues du même côté et fut assez heureux pour réussir. Il inventa le *coulage plein* et le *forage horizontal des canons*. La première pièce à laquelle il appliqua ce procédé fut fabriquée à Berthoud, en 1704, et l'épreuve faite la même année à Berne donna plein succès.

Avant lui, on coulait le canon *creux* au moyen d'un noyau de fer, recouvert

d'argile, procédé qui ne donnait pas toujours un résultat parfait. Il imagina donc de couler le canon plein et de le forer ensuite. La pièce étant placée horizontalement, on la faisait tourner sur un foret fixe au lieu de faire manœuvrer ce foret lui-même; de cette manière, il devenait facile de percer le canon suivant son axe, et l'âme de la pièce acquérait cette régularité qui est un des points les plus essentiels, puisque c'est d'elle que dépend la justesse du tir.

L'ancienne méthode, due à Jean-Jaques Keller, consistant à couler les canons creux par la culasse, était déjà préférable à celle qui les coulait par l'embouchure, parce qu'elle permettait d'enlever plus facilement le noyau et qu'il n'y avait plus pour ainsi dire qu'à polir l'âme de la pièce avec un alésoir. Pour atteindre ce but, on plaçait le canon verticalement dans un coulisseau, la bouche en bas; la barre de l'alésoir servait d'axe à un manège que des chevaux faisaient tourner, et le poids du canon l'obligeait à descendre sur l'alésoir à mesure que le travail avançait.

Le procédé de Maritz remédia à certains inconvénients: les canons étaient sujets à avoir des *chambres* ou cavités, des *sifflets* occasionnés par l'air renfermé dans la terre du noyau que la chaleur dilatait et qui se logeaient dans la pièce; en outre, le métal se refroidissait rapidement pendant l'opération et n'avait pas toujours la densité requise; de plus, l'outillage était compliqué. D'après un témoignage du temps, la machine de Maritz « perçait l'intérieur des pièces fort proprement et la rendait lisse comme un miroir ».

L'opération du forage des pièces était tenue secrète par son inventeur, aussi en trouve-t-on des descriptions nécessairement incomplètes chez les auteurs de l'époque. L'un d'eux nous donne un exposé assez fantaisiste de ce procédé nouveau et comme il ne procède dans son récit que par suppositions ou ouï-dire, il termine en ajoutant: « comme on ne permet pas de voir cette opération du forage, nous ne sommes pas en état d'en rendre compte exactement ».

La fonte des canons n'était pas la seule occupation de Maritz, il confectionnait aussi des obus et des cartouches à mitraille; leur efficacité est fort vantée par un Bernois de l'époque, l'ingénieur Gruner, à la suite des essais faits par le Gouvernement de Berne, au moment où Wyss et Leu travaillaient à son artillerie.

Nous ne supposons pas qu'il continua cette spécialité à Genève; en tout cas, nous n'en avons pas trouvé de traces.

Dès 1727, il donne une autre direction à son activité. De vives plaintes s'étaient élevées l'année précédente, relatives au mauvais fonctionnement des fontaines de la ville; elles étaient, à cette époque, alimentées par la machine hydraulique établie en 1708 par l'ingénieur parisien Abeille. Maritz remplaça le mécanisme compliqué et mal entendu de cette installation par une seule roue de 24 pieds de diamètre, dont l'arbre armé de six triangles élevait les pistons de six corps de pompe.

En 1732, il s'engagea à établir un second équipage pareil au premier, pour pouvoir remédier à tout accident et prévenir ainsi toute interruption du service.

Cependant, la Seigneurie paraissait avoir des doutes sur les capacités de Maritz comme mécanicien: aussi, pour la convaincre de son désintéressement et du bien-fondé des modifications ou innovations qu'il comptait apporter au service hydraulique, lui adressa-t-il, le 22 janvier 1727, un mémoire fort détaillé à ce sujet, où la franchise un peu rude de son caractère s'associe à une certaine dose d'amour-propre: « Il supplie nos Seigneuries de croire qu'il n'entreprendroit pas cet ouvrage s'il croyoit n'en pouvoir venir à bout et d'y réussir, car grâce à Dieu il peut en tous endroits gagner son pain par le moyen de son art et génie, ne lui manquant d'ailleurs pas de conditions puisque on lui offre de très considérables en divers endroits... Il prie très humblement vos Seigneuries de considérer l'avantage qu'il peut leur procurer, non seulement par l'établissement de cette machine et autres qu'il pourroit inventer à l'avenir, mais notamment à l'égard des arsenaux, car il peut se vanter sans vanité, s'il étoit requis, de pouvoir avec l'assistance de son fils, fondre, percer, monter et mettre dans toute la perfection une pièce de canon avec son boulet, sans qu'aucun maître y fasse aucun coup, dont la façon n'en coûteroit pas beaucoup tant à la Seigneurie... »

La direction de la machine lui fut confiée. A cette occasion, la Chambre d'Artillerie, qui avait tout intérêt à ne pas s'aliéner l'homme dont elle avait besoin, fait l'éloge de son habileté et de sa probité.

En même temps que l'exécution de ce travail, plusieurs avantages lui furent concédés: l'exemption des gardes, du droit d'habitation, et la jouissance pour lui et sa famille du logement de la machine situé à l'extrémité nord de l'Ile; la Seigneurie, en outre, prenait l'engagement de lui faire construire une chambre dans laquelle personne ne pourrait pénétrer sans son autorisation, pour y placer sa machine à forer des canons.

De 1727 à 1732, Maritz exécuta non seulement les travaux prévus à la machine, mais encore il changea la canalisation conduisant l'eau aux fontaines publiques et à plusieurs fontaines de particuliers.

Le règlement de comptes de ces travaux paraît avoir présenté certaines difficultés; la Seigneurie fut sans doute effrayée d'en constater le montant. On discuta de part et d'autre; enfin, le Conseil admit le mémoire à peu près intégralement, mais il semble que ce résultat est dû surtout à la crainte d'être privé des services de ce mécanicien expert et de le voir quitter Genève. Pour se l'attacher tout à fait, il lui fut remis une gratification de 3500 florins.

Cette heureuse solution fut en partie aussi amenée par une requête de Maritz, écrite sur son ton habituel; il insiste sur le mauvais état de la machine quand il en a pris la direction, sur les offres avantageuses qu'il a refusées de plusieurs Puissances et de riches particuliers; il a, dit-il, employé son bien, celui de sa femme et de ses enfants, vendu sa maison à Berthoud pour mener à chef ses inventions; son travail n'est point celui d'un serrurier ou d'un forgeron; il est aussi d'un ordre plus relevé

que celui de l'horloger ou du géomètre; enfin, il a fait un travail personnel acharné et il rappelle à la Seigneurie les récompenses qu'elle a bien voulu lui accorder dans le percement des canons.

En octobre 1738, Maritz quitta Genève pour se rendre à Lyon, où son ancien collaborateur Georges Munich avait été appelé en 1725 par le marquis de Breteuil à la direction des fonderies de canons de cette ville; son fils cadet, Jean, ne tarda pas à l'y rejoindre, tandis que l'aîné, Samuel, restait à la tête de la fonderie de Genève.

Nous possédons à Genève deux canons fondus par Munich; ils se voient en compagnie d'un troisième, œuvre de Daniel Wyss décrite plus haut, sous l'ancien Arsenal, à droite de l'escalier qui y conduit; tous deux sont au millésime de 1725, l'un est du poids de 2291 livres, l'autre de 2282; ils portent les armes de la République, accompagnées d'une devise: *Repellat non petat hostem*.

Leur ornementation est simple, mais leur forme est plus massive que les pièces de Maritz; les anses représentent des têtes de lion, motif usité pour la décoration de cette partie.

Quelques biographes prétendent que Maritz fut nommé « Commissaire des Fontes de l'Artillerie de France » et qu'après un séjour à Lyon, il se serait rendu dans les fonderies du Nord de la France, à Lille, Douai, etc.; il y a évidemment confusion avec son fils Jean; de plus, étant protestant et étranger, il eût été bien extraordinaire qu'il fût nommé à ce poste.

Malgré ses absences, Genève ne cessa pas d'avoir recours à ses services; aussi, le 24 décembre 1738, la Chambre d'Artillerie avait proposé de faire fondre quelques pièces pour le « tirage du canon » (tir au canon). M. Favre qui se rend à Lyon est invité de profiter de cette occasion pour examiner avec les Maritz père et fils s'il faut procéder à la fonte projetée à Lyon ou si elle peut s'effectuer à Genève même. Ceux-ci estiment qu'en raison du mauvais état de la machine à forer, il serait préférable d'exécuter ce travail à Lyon sous leur direction; finalement, on se contenta de faire sur place aux pièces à fondre quelques réparations indiquées par Samuel Maritz.

Ce dernier demande en 1739 à la Seigneurie, au nom et à la requête de son père, absent de Genève, un certificat constatant les services rendus. Le Conseil s'empresse de le lui octroyer en termes flatteurs; mais il lui refuse, sans autre, la survivance de la direction de la machine hydraulique en faveur de ses descendants et de leurs veuves; il apporte une atténuation à ce refus en promettant « qu'on les laisseroit à la machine tant qu'ils s'y comporteroient en honnêtes gens ».

Nous retrouvons Maritz en 1742 à Genève; il y mourut le 18 décembre 1743, âgé de soixante-quatre ans. De son mariage célébré à Berthoud le 16 août 1700 avec Susanne-Catherine Vögely, il laissa deux fils (Samuel et Jean) et une fille.

Il est difficile d'établir le nombre des canons fondus par cet homme habile et travailleur, tant en Suisse qu'à l'étranger. L'arsenal de Berne possède de lui six grosses pièces, dites « pièces de batterie »; elles se font remarquer par leur forme

élégante et la sobre exécution de leur ornementation ; d'autres assez semblables existent dans le musée de Berne et dans la cour de l'Hôtel des Invalides à Paris.

A Genève cependant, où s'exerça le plus longtemps son activité, il ne reste que des vestiges de ses œuvres : le Musée d'Art et d'Histoire (salle des armures n^{os} 1746, 1747) possède de lui deux petites pièces en bronze, dites « canons de bataille » ; sur la platebande de culasse se lit l'inscription : « Fait à Genève par Jean Maritz, 1733 », sur la volée, les armes de la famille Lullin, et sur le renfort, celles de Genève ; les anses sont en forme de serpents couronnés d'une aigrette, la culasse et la bouche sont ornementées de guirlandes en feuilles d'acanthé, dont le relief est encore fort

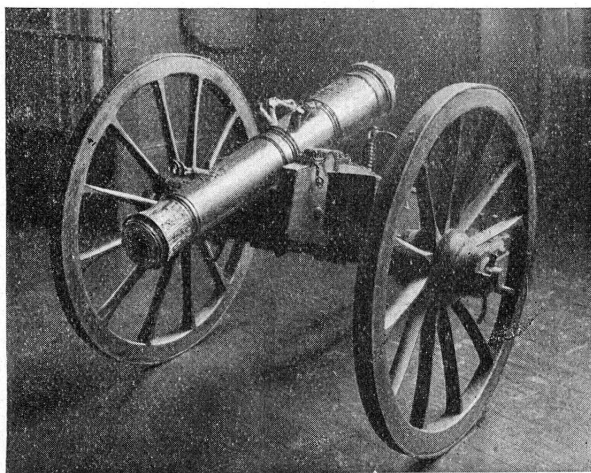


FIG. 1. — Canon fondu par Jean Maritz (1733).
Musée d'Art et d'Histoire, Genève

bien conservé ; la longueur totale de la bouche à feu est de 1 m. 45 (fig. 1).

Deux pièces identiques, portant la même date, sont actuellement la propriété de M^{me} de Marignac-Lullin, à Chouilly près Satigny, et proviennent de la famille Lullin de Chateauvieux. Suivant M. le major Grivel, directeur de l'Arsenal et M. le Dr de Marignac, elles auraient été remises à M. Louis Lullin, sur sa demande, vers 1874, par le Conseil d'Etat, à condition de les remplacer par des pièces de même calibre, mais de modèle récent ; ce sont ces deux canons modernes qui se voient à l'arsenal.

Il est probable que la famille Lullin avait fait don à la République, en 1733, des quatre pièces ci-dessus ; c'est ce qui expliquerait pourquoi elles sont à ses armes ; cette supposition est d'autant plus admissible qu'une cloche en bronze de 1729, fondue par Jean Maritz, placée dans le clocher de l'église de Satigny, porte également les armes des Lullin qui l'avaient donnée.

D'autre part, on peut aussi objecter à ce qui précède que le fait d'orner les canons, en plus des armes officielles, de celles des particuliers, venait de la coutume qu'avaient prise les grands maîtres d'artillerie ou les autorités militaires chargées de la fonte, d'y faire mettre leurs armes personnelles ; cette coutume fut-elle aussi en vigueur à Genève ? Nous ne sommes pas à même de trancher cette question ; remarquons toutefois que les trois pièces de Wyss et de Leu, de 1721 et 1725, ne portent que les armes de la République.

Des 32 pièces commandées en 1720 à Daniel Wyss et exécutées par Jean Maritz, il est plus que probable que quelques-unes existaient encore en 1852. Le 17 janvier de cette année, une loi autorisa le Conseil d'Etat à se défaire d'un certain nombre de

bouches à feu devenues inutiles il mit alors en vente 7 pierriers, 2 mortiers de 13 pouces, 3 de 10 pouces, 2 de 8 pouces et enfin 16 canons de 16 pouces, en tout 30 pièces.

2. Samuel MARITZ

(né à Berthoud en 1705, mort à Berne le 19 juin 1786).

La plupart des biographes qui se sont occupés de cette famille ont confondu Jean Maritz le père, inventeur du forage des canons, avec ses deux fils, auxquels ils attribuent indistinctement ses découvertes. Samuel naquit à Berthoud, en 1705; il eut pour parrain Samuel Leu et pour marraine la femme de Daniel Wyss.

Son père l'amena avec lui à Genève, en 1722, lui enseigna son métier de fondeur et l'eut comme collaborateur pendant de nombreuses années.

Le 31 octobre 1731, il épousait Anne Mussard, fille de Jaques, citoyen, et de Marie Dassier. Elle nous apparaît de suite comme une femme intelligente et énergique: pendant les fréquentes absences de son mari, c'est elle qui prend la surveillance de la machine hydraulique confiée à un des meilleurs ouvriers de son mari. L'attachement au sol natal dut l'emporter chez elle, quand il fut question de se fixer avec son mari à Berne; elle resta à Genève et ne fit que de rares apparitions au domicile de ce dernier. En décembre 1767, elle habite encore le bâtiment de la machine hydraulique. La date de sa mort doit se placer en 1773 ou 1774 (elle était morte avant le 3 mars 1774, date du mariage de sa fille Marguerite). Elle dirigea la machine jusqu'à sa mort, époque à laquelle un nommé Granon la remplaça.

Comme son père, Samuel Maritz, une fois la refonte de l'artillerie genevoise achevée, se voua aux questions hydrauliques. Nous le voyons, en 1739, inventer une machine pour « scier à peu près ras terre » les pieux de l'estacade qui fermait le port de Genève et qu'on désirait enlever¹; en récompense de la réussite de cette opération, et pour ses bons services, la Seigneurie lui octroya la Bourgeoisie « gratuitement », ainsi qu'à son fils Jean, âgé de vingt mois, le 10 mai 1741. Mais cet acte de générosité de l'autorité ne paraît pas avoir été spontané, car pour atteindre ce but, le nouveau bourgeois avait dû avoir recours à de pressantes sollicitations appuyées d'un mémoire où il faisait un fort bel éloge de ses talents.

L'année suivante, il obtint un congé de cinq mois de la Chambre d'Artillerie, pour se rendre à Paris, appelé par la Compagnie des Glaces de Paris (aujourd'hui Glaces de Saint-Gobain et Cirey). Elle lui demandait de fondre une grande table de « fonte pour jeter les plus grandes glaces ».

La Chambre d'Artillerie lui confia encore des travaux de 1739 à 1746.

¹ Villard de Honnecourt (XIII^e siècle) est déjà l'auteur d'une « scie à recéper les pilotis », invention que l'on a rapportée à tort au XVIII^e siècle, mise à exécution en 1758 par M. de Vaughé, ingénieur de Touraine. *Rev. arch.*, 1849, 6, p. 74; QUICHERAT, *Mél. d'arch. et d'hist.*, II, « Archéologie du moyen-âge », p. 247, n^o 2, fig.

En 1748, le Gouvernement de Berne décide de procéder à une amélioration de son artillerie: Maritz est jugé le seul homme vraiment qualifié pour se charger de cette importante entreprise. Sur la demande du Conseil militaire, on le prie de venir à Berne.

La Chambre des Comptes l'autorise à quitter Genève, mais sous certaines conditions; toutes les fois qu'il s'agit de réparations urgentes, il revient à Genève.

De 1752 à 1775, soit pendant une durée de vingt-trois ans environ, Samuel Maritz s'occupa exclusivement de la fonte des canons de Berne; ces pièces étaient pour la plupart de grosses pièces d'artillerie de campagne et de position. M. A. Zesiger en donne une énumération détaillée dans un article sur ce fondeur paru dans l'*Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde* (n° 3 de 1906).

De la première période de fonte, qui va de 1749 à 1753, et comprenait 74 pièces, proviennent deux pièces d'artillerie de position, actuellement placées à l'entrée de l'Arsenal de Morges; elles sont en bronze, ornées dans le style rocaille, portent les noms « Victoriosus » et « Invincibilis », et la mention *Samuel Maritz fecit 1752*; les anses représentent des dauphins contournés. Leurs poids varient: le Victoriosus est de 1908 kilos, l'Invincibilis de 1892 kilos. Ces canons faisaient autrefois partie des six pièces de siège de la forteresse d'Aarburg; lors de leur partage en 1802, deux furent attribués à Morges, quant aux quatre autres, nous ignorons leur destinée.

Par suite de son installation à Berne, Maritz délaissa la fonderie de Genève; aussi la Chambre d'Artillerie, en lui continuant ses commandes (1760, 1765, 1767 et 1769), lui prescrit-elle de faire fondre les pièces demandées à Berne. Les villes de Bâle, en 1765, de Bienne, en 1770, s'adressent aussi à lui.

Son renom était grand tant dans son pays natal qu'au dehors; mais ce fut en vain que des propositions séduisantes lui furent faites par des princes étrangers désireux de se l'attacher: il les refusa toujours. En 1756, le prince de Lichtenstein le pressa sans succès d'accepter les offres de la cour de Vienne.

Le Conseil de Berne lui fut reconnaissant de cet attachement et, en 1768, il atteste que « Maritz a toujours refusé de faire une brillante fortune à l'étranger et a préféré servir sa patrie avec une pension très modique ».

Il y a lieu de distinguer dans l'activité de Maritz deux périodes distinctes concernant la fonte des canons: ceux de la première (1752-1760) sont décorés d'ornements rococo, d'armoiries et de vers, ils se font remarquer par un cachet artistique et élégant qui dénote une recherche de plaire aux yeux. Ces accessoires, dans la suite, sont jugés par le Conseil militaire comme inutiles, dispendieux et sans aucune influence sur la précision de la pièce. L'ornementation est donc supprimée dans cette seconde période (1760-1786); les pièces sont plus sobres, mais ne perdent pas toute élégance. Nous pouvons dire de l'œuvre considérable de Samuel Maritz ce que nous avons déjà dit de celle de son père: il n'en reste que de faibles traces. Cent cinquante pièces au moins sont sorties de ses ateliers, nous n'en connaissons pas même une vingtaine.

La plupart d'entre elles ont dû être fondues en 1790, comme défectueuses, car on prétend que cet habile fondeur, comme du reste ses contemporains, savait ingénieusement dissimuler les défauts de la fonte qui n'étaient pas apparents. Ces défauts n'apparaissaient donc que par l'usage. Des reproches de ce genre fréquemment formulés contre les fondeurs peuvent en partie être justifiés, mais il faut cependant tenir compte du fait que le bronze qui était alors employé pour la fonte ne possède pas la ténacité de l'acier fondu en usage de nos jours. Du reste, les canons d'acier actuels, principalement ceux de gros calibres, doivent nécessairement être fondus à nouveau après un certain nombre de coups, et cette question de l'usure de la pièce semble n'avoir pas été suffisamment prise en considération à l'époque de Maritz, d'où la tendance de l'accuser de négligence ou de mal façon.

L'Arsenal de Berne possède deux canons fondus par Samuel Maritz, qui, en 1798, furent amenés en Italie en passant par le Grand-Saint-Bernard et prirent part à la bataille de Marengo: on y remarque, de l'embouchure à la moitié de la pièce, une forte usure provenant du frottement des troncs d'arbre sur lesquels on les avait attachés pour le passage des montagnes.

Le plus grand nombre des anciens canons bernois ont été fondus dans la première moitié du XIX^e siècle; ils ont été transformés en pièces laides et sans grâce, restées longtemps en usage. Le total des pièces déposées à l'Arsenal de Berne est de huit, au Musée historique de six, et à l'Arsenal de Morges de deux (citées plus haut).

Maritz mourut à Berne le 19 juin 1786; dix ans auparavant il avait eu le malheur de perdre la vue. Il laissa deux fils: David, fixé à Genève, où il fit un apprentissage d'orfèvre; il devint membre du Conseil législatif en 1795 et l'année suivante juge à la Cour des Appellations; le cadet, Jean, né à Genève en 1738, mourut à La Haye en 1807; fondeur comme son père et son grand-père, il dirigea la fonderie de Barcelone où l'avait placé son oncle Jean, puis organisa celle de La Haye que ses deux fils Louis-Ernest et Guillaume-Jacod administrèrent après sa mort.

Les portraits de Jean Maritz et de son fils Louis-Ernest ont été faits par le peintre vaudois Benjamin Bolomey, et figurent dans un album renfermant 122 portraits dessinés aux trois crayons sur papier fort par ce peintre, format médaillon, actuellement propriété de M. le Dr Maillart-Gosse.

3. Jean MARITZ, le cadet.

(né à Berthoud en 1741, mort près de Lyon en 1790).

Tandis que son père et son frère consacraient leur activité principalement en Suisse, Jean, le plus jeune fils, fit connaître à l'étranger le nom des Maritz.

Sa brillante carrière, les honneurs dont il fut comblé, sont une preuve de ses capacités.

Né en 1711, à Berthoud, son père l'initie de bonne heure avec son frère Samuel au métier de fondeur. A l'âge de seize ans (1727), il est envoyé à Lyon pour faire son apprentissage chez l'ancien associé de son père, Georges Munich.

Dans la suite, il fut nommé commissaire des fontes de l'artillerie de France (pour obtenir cette haute situation, il avait abjuré le protestantisme).

Louis XV le chargea de réorganiser les fonderies de Strasbourg et de Douai pour les canons en bronze et celles de Rochefort et de Ruelle pour les canons de la marine.

En 1755, il est nommé inspecteur général des fontes et forges de la Marine de France.

L'année suivante, il dirige à Paris la fonte de la statue de Louis XV, d'après le modèle de Bouchardon.

Autorisé, en 1765, à se rendre en Espagne, sur la demande de Charles III, il crée les fonderies de Barcelone et de Séville, où ses procédés restèrent en vigueur jusqu'au commencement du XIX^e siècle.

Charles III était désireux de reformer le matériel de son artillerie; il se piquait de connaissances de mécanique et fut émerveillé des machines que Maritz lui présenta pour forer les canons à plein.

Malheureusement, les premiers essais ne répondirent pas à l'attente générale; les pièces ne résistèrent pas aux épreuves. On mit la faute de cet échec sur la mauvaise qualité du métal (cuivre du Mexique). A la Cour, et surtout à l'Ambassade de France, on paraît avoir été fort contrit de ce piteux résultat. Maritz parla de rentrer en France, mais le roi, qui n'aimait pas à se déjuger, le retint à son service pendant plusieurs années encore.

Cette aventure suscita de violentes polémiques et alimenta la verve des nouvellistes. Ainsi, en 1775, à propos de l'échec d'O. Reilly devant Alger, on chansonna fort les canons,

qui éclatent de colère, et furieux,
ne respectant ni Maures, ni chrétiens.

Au moment de la première expérience, le comte Fernan-Nûnez (lettre du comte de Fernan-Nûnez, colonel et chambellan du roi d'Espagne à son ami le prince de Salm, datée de Saint-Ildephonse et Madrid 13 septembre 1769) — rendons-lui cette justice — ne partagea pas l'engouement général; il estima prudent de calmer l'enthousiasme de Salm: « Je suis enchanté d'apprendre, écrit-il, que les canons de Maritz semblent bons et supérieurs aux anciens; l'habileté de l'inventeur s'accréditera de plus en plus et, l'expérience faite, les plus prévenus même se soumettront. Mais tu ne nieras point qu'il faut attendre l'expérience avant de prendre parti pour ou contre. »

Charles III récompensa Maritz en le créant maréchal de camp, titre accompagné

d'un don de 320.000 Livres; déjà en 1758, Louis XV lui avait accordé des lettres de noblesse avec le titre de baron et le cordon de l'ordre de Saint-Michel.

Bien qu'il fût fixé à l'étranger, le gouvernement de Genève n'en recourait pas moins à ses conseils et à ses services; le 13 janvier 1753, on lui demanda de faire fondre à Paris un mortier à éprouver la poudre; Maritz l'envoie en cadeau à la Seigneurie avec une lettre dans laquelle il nomme les Seigneurs de la Chambre d'Artillerie « ses bienfaiteurs ». Le Conseil répond à cette gracieuseté par le don d'une montre en or à répétition « à la dernière mode », où sont gravées les armes de la ville, accompagnée d'une chaîne d'or. Ce mortier à éprouvette en bronze se trouve à l'Arsenal de Genève; il porte l'inscription: « Jean Maritz, Commissaire des Fontes pour le Roy à Strasbourg, 1754 ».

Maritz mourut le 12 mai 1790 dans sa terre de La Barollière, près de Lyon, laissant de son mariage avec Judith Deonna, célébré à Genève, en 1735, un fils, lieutenant-colonel au service d'Espagne, mort jeune, et deux filles mariées en France.

* * *

En résumé, Jean Maritz le père surpassa ses deux fils par son esprit inventif; c'est lui qui, par ses travaux, ses recherches et ses connaissances techniques étendues, parvint dans l'art de la fonte des canons à un perfectionnement arrivé déjà à un haut degré, grâce aux Keller et aux Wyss.

Par ses capacités remarquables, cet homme méthodique et surtout énergique parvint à s'élever par son propre mérite. Ses fils, associés de bonne heure aux travaux de leur père, surent, ainsi que cela est souvent le cas, habilement profiter de ses inventions; tous deux, élevés à bonne école, travailleurs, doués de la même énergie paternelle et de cette volonté de réussir, surent appliquer habilement les résultats de leurs expériences communes, mais en somme, ils ne firent aucune découverte nouvelle importante. Les canons qui sortaient de leurs mains avaient acquis une réputation de bienfacture et de solidité qui fit leur fortune, malgré bien des envieux et des attaques, la plupart du temps injustifiées. Non seulement, ils recherchaient la solidité, mais ils avaient aussi le souci de la forme; leurs pièces portent toutes un cachet artistique voulu, l'ornementation varie peu, toutefois, elle est toujours gracieuse: guirlandes de fleurs, de feuilles de chêne, de feuilles d'acanthé, armoiries entourées de cartouches, etc. Les détails sont pleins de finesse; on a le sentiment que tout est combiné pour donner à l'œil une impression agréable; rien n'est négligé et le même soin est apporté à toutes les parties de la pièce.

Le succès récompensa largement les efforts de ces travailleurs; leur nom, à l'étranger, n'acquit pas la célébrité de celui des deux frères Keller, qualifiés « des plus célèbres fondeurs qui aient jamais existé », mais jouit cependant d'une grande notoriété, aussi méritaient-ils d'être tirés de l'oubli dans lequel ils étaient tombés.

Voici une appréciation de leur activité faite par un contemporain: « La fonte des canons a de même reçu une nouvelle perfection. On n'avait autrefois d'autre méthode, pour former l'âme d'un canon, que de couler à l'aide d'un noyau, à peu près comme on fond une cloche. Cette pratique était sujette à bien des inconvénients. Les particules d'air qui se trouvoient dans la place que le bronze ou le fer devoit occuper entre le moule et le noyau, causoient dans son intérieur quantité d'inégalités, de soufflures et de chambres, qui ôtoient la solidité des canons, et les rendoient sujets à crever, accident qui tuoit souvent bien du monde, surtout lorsque ce malheur arrivoit dans un vaisseau. »

« On doit à *M. Maritz*, il y a quinze ou seize ans, d'avoir réussi à remédier à tous ces défauts. Il imagina de couler les canons pleins et massifs sans noyau; ensuite, à l'aide d'une nouvelle machine qu'il inventa, en forme d'alésoir, il parvint à forer l'âme des canons, et à égaliser leurs surfaces intérieures parfaitement, de sorte qu'il leur donna la forme polie et cylindrique qui leur convient et, par conséquent, une solidité qu'ils n'avoient pas. Cette machine en 24 heures peut forer un canon ¹. »

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

Registre des Procès-verbaux de la Chambre des Comptes, n° 14, 1723-33; 15, 1734-39; 16, 1740-49; 17, 1749-54; 18, 1755-60; 19, 1760-69.

COVELLE. Livre des Bourgeois.

Registres de la Chambre d'Artillerie. Ville de Genève, utilisation des forces motrices du Rhône. Genève in-4, p. 2.

H. DE SAUSSURE. La question du lac Léman. 2^{me} partie. Impr. Schuckhart, 1881-82, 80, p. 401 et suiv.

SORDET. Dictionnaire des familles genevoises. Pièces historiques. 24 avril 1769. N° 1661.

Sammlung Bernischer Biographien (Bern, C. Francke impr. 1906). Band V. Lief. 8, biographies par R. Schonstein.

Etat civil de Burgdorf.

AESCHLIMANN. Geschichte von Burgdorf.

V. RODT. Geschichte des bernischen Kriegswesens, Bd. III.

GRUNER. Del. Urbis Bernæ.

¹ « On avoit déjà auparavant fait quelques tentatives de ce genre, mais sans succès, ainsi qu'on le voit dans les *Mémoires sur l'Artillerie*, de M. de Saint-Rémy, p. 34. »

(Monuments érigés en France à la gloire de Louis XV, par M. Patte, architecte de S. A. I. Mgr le prince palatin duc régnant de Deux-Ponts.)

Indicateur d'antiquités suisses. Bd. VIII. N° 3, p. 217. Sam. M. par A. Zesiger.

GRENUS. Fragments historiques.

Vocabulaire technique ou dict. raisonné de tous les termes usités dans les arts et métiers. Paris, Didot, 1772, p. l'abbé Jaubert.

MOREL-FATIO. Etudes sur l'Espagne, 2^{me} série, p. 82.

Firmin DIDOT. Nouvelle biographie universelle, Paris, 1860.

LE BAS. Dictionnaire encyclopédique de la France.

MICHAUD. Biographie universelle.

LAROUSSE. Encyclopédie.

Almanach Royal. 1791.

Almanach de la Cour. 1780.

Registres du Conseil.

A. DE MOLIN. Benjamin Bolomey, peintre vaudois.

Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.

PATTE. Monuments érigés en France à la gloire de Louis XV.

